

BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel N°2

*Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac
Siège Social - 7, rue Bacquié Fonade - 31700 BLAGNAC*

NAITRE A BLAGNAC AUX XVII^e ET XVIII^e SIECLES

UN PERSONNAGE IMPORTANT : LA SAGE-FEMME

Dépouiller les registres paroissiaux c'est un peu entrer dans l'intimité des gens qui ont vécu il y a deux ou trois siècles. Ils deviennent familiers presque «présents». Mais notre curiosité n'est pas satisfaite : elle veut en savoir plus. Surtout lorsqu'elle est soudain aiguillée par une découverte inattendue au milieu de la monotonie des actes de baptêmes, mariages, sépultures. Nous pensons au «Serment de la sage-femme» mentionné par le prêtre de Blagnac en 1736.

La naissance, évènement à la fois banal et unique, individuel et pourtant essentiel pour la communauté, a été traitée dans de très nombreux ouvrages.

Grâce à quelques un d'entre eux nous allons pouvoir répondre à plusieurs questions. Comment se passait l'accouchement dans la société très rurale de l'ancienne France et donc à Blagnac ? Quel était le rôle de la sage-femme ? Pourquoi lui faire prêter serment ?

Nous n'oublierons pas de nous replonger dans les registres paroissiaux de Blagnac pour mieux connaître (ou du moins essayer) quelques-unes de ces «femmes-sages».

LE SERMENT DE LA SAGE-FEMME

«L'an mil sept cent trente six et le second jour de février dans l'église paroissiale du présent lieu, nous curé soussigné après vêpres en présence du peuple, avons fait prêter le serment à Bertrande Cazeneuve pour exercer en la dite paroisse les fonctions de sage-femme, et luy avons enjoint de les faire en Dieu et conscience en foy de ce». Darmengaud, curé.

Ainsi donc, devant toute la communauté, Bertrande Cazeneuve dont nous parlerons plus loin, est devenue dépendante de l'Eglise, et, liée par son serment, a certainement eu des comptes à lui rendre.

Ce serment est habituellement prêté, «à la face des autels», «sur les Saints Evangiles». Le contenu du serment lui-même diffère peu d'un diocèse à l'autre. Voici celui que proposait «le Pédagogue des familles chrétiennes»

en 1710 : «Je, N..., promets à Dieu le créateur tout puissant et à vous Monsieur, qui êtes mon curé, de m'acquitter le plus fidèlement et diligemment qu'il me sera possible de la charge que j'entreprends maintenant d'assister aux femmes de cette paroisse, et autres où je serai appelée, en leurs enfantements ; et je ne permettrai à mon escient ou par ma faute que, ni la mère ni l'enfant encourent aucun inconvénient, et où je jugerai quelque péril éminent, de n'attendre rien de moi-même, mais du conseil et ordre des médecins et chirurgiens et autres femmes lesquelles je connaîtrai les mieux entendues et expérimentées en ces affaires. Je promets d'être fidèle et secrète, et de ne (pas) révéler les secrets des familles. Et surtout, je promets que je n'userai d'aucun moyen illicite sous quelque couleur et prétexte que ce soit, et que je ne ferai et n'omettrai rien de ce qui sera de mon devoir à l'endroit de qui que ce soit, par vengeance ou autre mauvaise affection, mais comme une femme de bien, vraie chrétienne et catholique, je procurerai en tout et partout le salut corporel et spirituel tant de la mère que de l'enfant. Ainsi me soit Dieu en aide».

En faisant prêter ce serment, l'Eglise «a pénétré par la soumission de la sage-femme une des seules communautés qui lui échappaient auparavant, celle des femmes au moment des couches».

L'ACCOUCHEMENT : UNE AFFAIRE DE FEMMES

De femme en femme se transmettent des connaissances élémentaires sur la fécondation, la grossesse et l'accouchement. Les femmes ne savent rien ou presque de leur corps, de leur anatomie, du fonctionnement de leur ventre. Les scientifiques de l'époque sont très divisés et s'interrogent encore par exemple sur le rôle des spermatozoïdes et des ovaires. Comment les gens du peuple pourraient-ils savoir ce qui se passe pour avoir un enfant ? Ils ne cherchent même pas à comprendre.

L'état de grossesse est naturel, le signe même que le mariage est béni de Dieu. La stérilité sera par conséquent très douloureusement subie. Les femmes connaissaient les premiers signes de la grossesse : arrêt de «leurs mois», nausées, embonpoint, mais elles ne sont sûres de leur état que lorsque l'enfant bouge vers le 3^e ou 4^e mois. Il faut remarquer que la femme mariée est rarement réglée. Elle est «soit aux oeufs, soit au lait»



«Cadre luxueux, entourée d'une nombreuse assistance (au sein de laquelle l'époux fait figure de spectateur déplacé) rien ne manque à l'accouchée pudiquement vêtue : lit de travail, bassin, cuvette, cassette d'accouchement, saints protecteurs accrochés au mur. Pour la reconforter, la sage-femme lui prédit la venue d'un beau garçon...».

Déssiné d'après l'Accouchement, gravure d'Abraham Bosse (1602-1676). Bibliothèque Nationale.

disait-on dans la région sétoise. C'est pourquoi elle ne sait presque plus reconnaître quand elle est enceinte ou pas.

Malgré sa répétition, le temps de la grossesse est inquiétant par «son mystère et sa lenteur». Le fœtus est fragile et son destin dépend de la façon de se conduire de sa mère. La femme est habitée par le sentiment de culpabilité. Elle est coupable d'avoir péché et pourtant contradictoirement elle doit enfanter et elle est responsable de ce qu'est son enfant à sa naissance et de son devenir.

Pour que sa grossesse, son accouchement se passent au mieux, pour que son enfant vive, de multiples conseils, donnés le plus souvent par les plus âgées, entourent la femme enceinte. En les respectant, elle est moins responsable. Ces recommandations diffèrent d'une province à l'autre, mais certaines se retrouvent partout. La femme grosse doit mener une vie sans excès : ni de table, ni de coquetterie. L'excès de «passion» est aussi banni : le père et l'enfant ne peuvent partager la même femme. Ainsi doivent se comprendre les interdits sexuels qui se prolongent durant la période d'allaitement.

Elle ne doit pas croiser les jambes : son enfant mourrait étouffé par le cordon ombilical, prononcer le nom du «Malin» sans faire un signe de croix, mettre sa main à sa bouche en voyant un lièvre : son enfant aurait un bec-de-lièvre. Partout elle est écartée des enterrements qui porteraient malheur à son enfant.

Elle subit les lois de la Nature, mais peut les influencer en sa faveur en portant différentes amulettes, ou en allant prier et boire les eaux de nombreuses fontaines dédiées à la Vierge ou à Sainte Anne.

Lorsque enfin, elle est «en mal d'enfant», les parentes, les amies, les voisines proches accourent. Chaque génération se retrouve au moment d'une naissance. Ce moment permet l'épanouissement de la sociabilité féminine. Aucun homme n'y participe ; c'est là surtout une question de décence, de pudeur, car «les parties honteuses» de la femme sont le plus souvent à nu. Le père lui-même est écarté. Quelquefois son bonnet est posé sur le ventre de sa femme ou sa chemise imprégnée de son odeur est prête à recevoir le nouveau-né. Il arrive que l'on rencontre des accouchements solitaires où le mari est seul à apporter son aide, mais ce sont là des cas isolés. La règle veut que l'accouchement soit une affaire de femmes. Les hommes s'occupent du bétail, les femmes du petit être humain.

LA SOLIDARITE FEMININE

Assister une voisine dans ses couches va de soi. Des liens profonds se sont tissés parmi les villageoises autour du lavoir, du four banal, du puits communal. Et la femme ne comprendrait pas que dans un moment difficile ses parentes et ses voisines ne viennent pas lui apporter leur aide et leur réconfort. Les jeunes filles toutefois ne sont pas admises : il fallait avoir éprouvé les douleurs de l'enfantement.

L'acte d'enfanter est un événement semi-public : il est si important pour l'avenir des familles et de la communauté qu'il faut des témoins.

La salle commune, en général la seule pièce de la maison (avec étable) ressemble à une véritable ruche. Jusqu'à six personnes s'affairent : allument le feu, font chauffer l'eau, préparent des linges, du bouillon de poule pour soutenir la mère. C'est un véritable va et vient auquel il faut ajouter celui de la femme qui va accoucher. En effet, elle est rarement couchée. Elle marche, se secoue, broie du sel. A ce mouvement, s'ajoute le bruit : les femmes présentes «caquettent» à qui mieux mieux. Chacune revit ses enfantements et les raconte avec force détails. La future mère pousse des cris. Elle doit crier, hurler même. Ainsi elle se distingue des animaux qui mettent bas en silence ou de la fille qui «a fauté» et qui se cache pour accoucher.

Les positions pour enfanter sont nombreuses : accroupie ou à genoux, assise sur une chaise percée ou non. Dès la fin du XVII^e siècle les accoucheurs ont tenté d'uniformiser les modes d'accouchements en amenant les femmes à mettre leur enfant au monde couchées ou à demi-couchées. Mais souvent cette position n'est respectée que dans les derniers instants.

L'ARRIVEE DE LA MATRONE OU SAGE-FEMME

Dans cette assemblée de femmes qui entourent la future mère, l'une d'elles s'impose. C'est la matrone : nom qui évoque l'idée de mère et de sagesse due à l'âge. Selon les régions les noms changent : la bonne-mère, la leveuse, la levandière, la femme-sage ou sage-femme. Ces deux derniers figurent dans les registres paroissiaux de Blagnac mais il n'est pas exclu que les femmes entre elles, la nomment autrement.

Cette femme est entourée de respect et de vénération. Elle a la confiance de tout le village pour avoir mené à bien de nombreux accouchements. Ce respect, cette confiance sont mêlés de crainte. Elle appartient en effet à cette catégorie de gens qui possèdent un don : elle connaît les gestes qui délivrent, les soins à donner au nouveau-né ; elle est dans le secret des plantes qui facilitent l'accouchement mais sûrement aussi de celles qui font avorter. Elle est la femme qui apporte la vie ou la mort : les accouchements n'ont pas toujours une fin heureuse. La future mère en la voyant éprouve à la fois du soulagement et de l'angoisse.

Si ce n'est déjà fait, en arrivant, la sage-femme ferme portes et fenêtres pour que les puissances du mal restent au-dehors et n'atteignent pas le petit être qui va arriver et qui n'en sera délivré qu'à son baptême. Ces fenêtres closes caractérisent le moment de la naissance comme celui de la mort. Les veillées mortuaires se font alors volets fermés.

L'accouchement va donc se passer à la lueur du feu et des chandelles dans la chaleur du foyer et dans la «chaleur humaine» apportée par toutes ces femmes.

PORTRAIT DE LA SAGE-FEMME

La bonne sage-femme reconforte, met à l'aise. Elle est la femme qui «accompagne et qui délivre». Elle doit être de constitution robuste : ne faut-il pas qu'elle accoure par tous les temps : grosses chaleurs ou grands froids, de jour comme de nuit au risque de mauvaises rencontres, hommes ou bêtes ! Et pourtant elle est nécessairement âgée ; elle ne doit pas être en âge de procréer pour être libre à tout moment. Si elle est veuve, c'est encore mieux. Il est préférable qu'elle ait été mère de nombreuses fois pour mieux comprendre les regards ou les gémissements de l'accouchée.

Ses connaissances sont empiriques ; son expérience personnelle et peut-être les «recettes» transmises par sa mère sont ses seuls enseignements. Il faudra attendre le milieu du XVIII^e siècle pour que l'on se préoccupe d'éduquer les sages-femmes.

C'est une personne de condition modeste et analphabète. En plus, cette fonction d'accoucheuse est assez méprisée et depuis les temps immémoriaux, on a du dégoût pour elle. A la fin du XVIII^e siècle, un praticien de Limoges voit dans l'accouchement «la partie la plus sale et basse de la

chirurgie». Peut-être cette répugnance vient du fait que la sage-femme «touche au mauvais sang» des couches qui, comme on le croit alors, est impur et côtoie la femme souillée par son état de grossesse.

Si les sages-femmes ne sont pas instruites, du moins elles sont dévouées. Ce qui importe c'est de soulager les femmes et «si possible» de faire naître un enfant «gaillard». Elles n'attendent rien en contre-partie. Même si elles passent plusieurs heures (ou plusieurs jours) près de la mère, elles n'auront en remerciement qu'un bol de soupe ou une invitation au baptême, dans le meilleur des cas une volaille.

Nous ne les connaissons vraiment que par les écrits de leurs détracteurs : aussi faut-il rester prudent dans notre jugement. Maurice Monroziès rapporte quelques-uns des propos tenus surtout par des médecins à la fin du XVIII^e siècle. «Misérables matrones, grossières, laides à faire s'évanouir, ineptes, incapables de donner aucun secours, gauches à toute outrance qui la plupart ont des mains aussi larges que des battoirs».

Le docteur Icart, dans son cours à Castres en 1781, dénonce l'atrocité des enfants tirés à l'aide de crochet de romaine ou de tout autre objet semblable : «Pratique homicide plus destructive pour le genre humain que la guerre la plus meurtrière». Le tableau est bien noir et «ce serait trop affligeant pour les âmes sensibles».

Dans le registres paroissiaux de Blagnac, nous trouvons le 4 décembre 1684 «qu'une fille de Jean Menville et de Catherine Vidal tirée du ventre de sa mère après la mort de la sus-dite et baptisée par Géraude Delmas sage-femme, mourut incontinent et a été ensevelie avec sa mère». Mais, dans ce cas, il faut bien remarquer que la mère est déjà morte et que si l'enfant a été «tiré», c'est pour mieux donner le baptême.

ROLE DE LA SAGE-FEMME

Une bonne accoucheuse sait quand le travail de l'enfantement est vraiment commencé et ne le confond pas avec des coliques par exemple. Pour cela, elle procède au toucher vaginal «boussole de l'accoucheur» sans prendre des précautions d'hygiène. Ce n'est que vers 1780 que les praticiens eux-mêmes, prendront conscience de l'importance de la propreté.

Pour faciliter l'ouverture des parties de la génération, la sage-femme les enduit d'un «lubrifiant» dont elle a le secret. Elle emploie des purgatifs pour que la femme ne soit pas gênée par la constipation, elle provoque

des nausées pour déclencher «un haut le coeur» qui délivrera la mère. Elle est prise entre le désir de hâter l'accouchement et celui de laisser faire la Nature. C'est que sa réputation est en jeu et un accident vite arrivé !

Lorsqu'enfin l'enfant est là, son travail n'est pas fini. Elle doit tout d'abord couper le cordon ombilical. Elle porte sur elle une paire de ciseaux et du fil : ce sont là les attributs de sa fonction. Le segment de chair sera séché, réduit en poudre et mis dans un sachet. C'est un porte-bonheur pour l'enfant qui le porte : le garçon échappera au tirage au sort, la fille trouvera un mari.

Le placenta ou arrière-faix est comme le double de l'enfant. Il ne faut pas le brûler ou le jeter à l'eau : dans un cas, l'enfant périrait par le feu, dans l'autre noyé. Le mieux est de l'enterrer au pied d'un arbre ; un chêne en particulier qui donnera au nouveau-né une constitution robuste. Cette pratique se fait surtout pour les garçons qui ainsi, participent au grand cycle de la nature.

La sage-femme vérifie si l'enfant est bien constitué jusqu'aux petites extrémités : mains et pieds, s'il ne porte pas la marque d'une «envie» de la mère. Elle le frictionne ensuite avec de l'eau vinaigrée ou salée, elle le masse avec des onguents de sa préparation. Elle met un cataplasme de champignons séchés et de toiles d'araignée (dont on a reconnu plus tard le pouvoir bactéricide) sur le nombril.

Elle accomplit aussi des gestes moins anodins comme le façonnage du crâne. Cette pratique a duré très longtemps puisque l'on possède des photos prises au début du XX^e siècle dans des hospices ou des asiles.

Mais il est courant de penser, aux XVII^e et XVIII^e siècles, que le nouveau-né risquant de devenir difforme, «tordu» et de garder un crâne inesthétique, l'intervention de la sage-femme est nécessaire et elle est comparée au travail de Prométhée pétrissant le limon de la terre pour en faire un homme. Ceci fait, elle emmaillote l'enfant avec des bandelettes pour qu'il n'ait pas froid bien sûr, mais aussi «afin de donner à son petit corps la figure droite qui est la plus décente et la plus convenable à l'homme, car sans cela il marcherait peut-être à quatre pattes comme la plupart des autres animaux» (Mauriceau, *Traité des maladies des femmes grosses et accouchées*).

L'enfant ainsi nettoyé, baigné (il ne le sera pas de sitôt : la crasse étant synonyme de vie), habillé est prêt pour un acte essentiel : le baptême ou deuxième naissance.



Sûrement, une sage-femme de la Ville...

La Sage-Femme, gravure de Nicolas Bonnart (1676). Bibliothèque Nationale.

L'EMPRISE DE L'EGLISE

Il est inutile d'insister sur l'influence qu'ont eu les croyances judéo-chrétiennes jusqu'à une période très proche de la nôtre. Chacun sait que les moeurs, les coutumes d'autrefois, sont régies pour la plupart par l'Eglise. Celle-ci est omniprésente dans la vie de tous les jours de la naissance à la mort.

La femme, en particulier, descendante d'Eve la pécheresse, porte le poids de la faute originelle. Cela est inconscient et elle n'en est pas profondément affectée. En elle, aucune révolte : sa mère a vécu ainsi, sa fille fera de même. Elle se marie pour faire des enfants «sans passion». Par les souffrances de l'enfantement, la mère se rachète d'être femme. La maternité «est une auréole» et pourtant la grossesse est un état impur. La mère en sera délivrée par le prêtre au 9^e jour après les couches, lorsqu'elle se présentera à lui, agenouillée sur le parvis de l'église, pour la cérémonie des «relevailles». Purifiée, elle pourra de nouveau vaquer à ses occupations sans craindre de polluer l'eau du puits ou de compromettre les récoltes par exemple.

Ainsi, dans la maternité, la femme paraît à la fois admirable et inquiétante. De plus, l'Eglise voit avec méfiance toutes ces femmes qui gravitent autour de l'accouchée. Elle craint toujours quelques «sorcelleries» surtout de la part de la plus importante d'entre elles : la sage-femme.

Dès le XVI^e siècle, l'accoucheuse a été la cible privilégiée des inquisiteurs et bon nombre d'entre elles ont fini sur le bûcher. Il faut dire que son rôle ne s'arrête pas à l'accouchement lui-même. La sage-femme d'alors prodigue ses soins à la mère et au bébé après les couches, les hommes eux-mêmes la consultent pour toutes sortes de maux. C'est elle aussi qui fait la toilette des morts. Présente à l'entrée dans la vie, comme à l'entrée dans l'«Au-delà», «elle tient les deux bouts de la chaîne». Elle a donc une place à part parmi les femmes. Celles-ci qui ne prennent pratiquement pas part aux décisions de la communauté, se sentent les plus fortes autour de «la bonne mère» au moment d'une naissance. Cette femme aux pouvoirs «mystérieux» doit être absolument surveillée. C'est l'opinion de l'Eglise qui n'a de cesse, à partir de la fin du XVI^e siècle, de contrôler comment elle se comporte auprès des femmes en couches. Proclamer sa foi catholique et promettre de baptiser les enfants en danger : voilà le sens profond de son serment. L'Eglise prête moins d'attention à ses compétences obstétricales qu'à sa connaissance du rite de l'ondoiement.

LE BAPTEME A TOUT PRIX

Le nouveau-né peut être la proie du Démon tant qu'il n'a pas été baptisé. Privé de ce sacrement, il ne pourra pas être enseveli dans le cimetière paroissial, et plus grave son âme errera toute l'éternité sans pouvoir

trouver le repos et risque de venir déranger les vivants. Dans le cas contraire, le petit ange entrera au Paradis, n'aura pas à supporter les malheurs de la condition humaine et pourra de «là-haut», protéger sa famille.

Si l'enfant est en danger de mort à sa naissance, il faut se hâter de le baptiser pour lui donner le repos éternel. Toute personne présente peut procéder à l'ondoiement qui ne remplace pas le baptême dans le cas où l'enfant survit, mais qui est suffisant pour ouvrir les portes de la vie éternelle s'il décède. Celle qui domine cette assemblée de femmes est toute désignée. Dans ce rôle «d'intermédiaire de l'«Au-delà» la sage-femme trouve sa dignité.

Encore au début du XIX^e siècle dans son «Art des accouchements», le célèbre chirurgien-accoucheur J.L. Baudeloque juge nécessaire d'indiquer la manière de procéder à un ondoiement : «Lorsqu'il y a quelque raison de craindre pour la vie de l'enfant, on doit l'ondoyer sur la première partie qui se montre au-dehors et dans les accouchements très laborieux, il est quelquefois à propos de conduire l'eau sur la tête de l'enfant au moyen d'une seringue, avant d'entreprendre de l'extraire. Nous nous dispenserions de transcrire ici la formule usitée pour donner le baptême dans ces cas de nécessité, si toutes les personnes pour qui nous écrivons étaient parfaitement instruites des rites de notre religion. En répandant l'eau, en forme de croix, sur la partie que l'enfant présente, on prononce clairement et distinctement ces paroles : Enfant, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Si l'on n'a pas de signes bien certains qu'il soit vivant, on y ajoute ces mots : si tu es vivant. Si c'est un enfant monstrueux ou un embryon peu développé, on donne également le baptême, mais sous condition et en disant alors : si tu es capable de baptême, je te baptise, etc. «On a la même intention, quoique l'enfant paraisse mort, au moment de sa sortie ; et le seul cas qu'on doive s'en dispenser est celui où la pourriture ne laisse aucun doute sur sa mort».

Au regard de l'Eglise, la sage-femme doit donc être bonne chrétienne, de moeurs irréprochables, savoir tout simplement distinguer un enfant viable d'un enfant mort ou monstrueux et être capable de faire les signes de croix en récitant la formule adéquate.

Dans les registres paroissiaux, nous avons trouvé de nombreux cas de baptêmes précipités : «le 27 octobre 1791, Hilaire Pelefigues fils à Hilaire Pelefigues et à Jeanne Hérisson, est baptisé dans le sein de sa mère» (cette dernière ne survivra que deux jours à cet accouchement) ou «Jean d'Armagnac fils à Bernard et à feüe Jeanne Bielle enceinte de 4 mois du dit Jean, ayant été ouverte soudain après sa mort et Jean ayant été trouvé vivant aurait été baptisé et après mourut et le tout arriva le 4 janvier 1676 et fut enseveli avec sa mère».

LES SAGES-FEMMES DE BLAGNAC

Arnaude Marcilla

La première sage-femme dont nous trouvons quelques traces dans les registres officiait en 1646 et s'appelait Arnaude Marcilla. Nous savons peu de choses d'elle, car les registres paroissiaux ne commencent qu'en 1621 et sont presque illisibles jusqu'en 1646.

Elle était déjà mariée en 1621 avec Barthélémy Soles puisque nous avons trouvé (ou presque deviné tant c'est mal écrit) la naissance de Bernard en novembre 1622, d'Honorette en mars 1625, de Jean en mars 1630 et d'Arnaud en janvier 1637. Honorette et Jean se sont mariés à Blagnac. Au mariage de son fils Jean en juillet 1650, Arnaude Marcilla était veuve puisqu'elle seule était présente. Elle est décédée le 8 septembre 1667 âgée d'environ 80 ans. Elle serait donc née vers 1587.

Veuve, ayant eu plusieurs enfants, peu fortunée (elle ne figure pas sur la liste des «taillables» en 1655), elle correspond bien au portrait type de la sage-femme. Ce n'est pas toujours elle qui baptisait les enfants en danger de mort, mais sa parole faisait autorité : «le 28 février 1647, fut baptisé un enfant de Bernard Mons et de Françoise Labarthe demeurant à l'hôpital de Blagnac par Barthélemie Laporte, femme à Jean Roquié (ou Roques) travailleur de ce lieu comme il m'a été attesté par Arnaude Marcilla sage-femme du lieu lequel enfant mourut le même jour». Barthélemie Laporte avait épousé Jean Roques en novembre 1622 : elle n'était donc pas toute jeune et avait dû aider à l'accouchement.

C'est souvent les parents présents qui procèdent à l'ondoisement (la tante, l'ayeulle ou l'ayeul). Si un homme se trouve à proximité, le curé préfère que ce soit lui qui le fasse : il a plus confiance.

Les morts-nés «n'existent» pas avant la Révolution. Un signe de vie était toujours suffisamment perceptible pour donner le baptême à l'enfant. Le 15 octobre 1659, Arnaude Marcilla a baptisé Arnaude Lucian, fille de François et de Jeanne Basilhou et la petite fille est décédée un quart d'heure après.

Claire Papeire

Déjà en septembre 1664, Claire Papeire (ou Papeyre) a baptisé une de ses nièces et c'est elle qui succéda à Arnaude Marcilla. Son nom est mentionné en tant que sage-femme en 1669 : «Jeanne Mentabole, fille à Pierre

et à Françoise Airolles naquit et fut baptisée le 6 mai 1669 par Claire Papeire sage-femme et décéda peu après».

Claire Papeire était née le 24 novembre 1622 fille de Dominique et de Jeanne Gaydamour. Elle s'était mariée le 12 février 1647 avec Pierre Latestière travailleur. Ce dernier bien qu'habitant Blagnac ne semble pas y être né. En effet, aucun des cinq enfants qui naîtront n'auront pour parrain ou marraine un parent de leur père.

Lorsque Claire Papeire commença à aider les blagnacaises dans leurs couches, elle était veuve (son époux était décédé en novembre 1667) et elle avait trois enfants vivants. Jacqueline l'aînée avait 14 ans, Dominique 12 ans et Jacqueline la jeune 8 ans. Ils étaient assez grands pour rester seuls lorsque leur mère partait faire sa besogne de sage-femme. Ses trois enfants se sont mariés à Blagnac et un de ses petits-enfants, Hugues fils de Vital Capus et de Jacqueline l'aînée, se maria en 1716 avec Jeanne Cantayre arrière grand-tante de François Cantayre, premier maire de Blagnac élu après la Révolution.

Claire Papeire, elle aussi, correspond bien au portrait de la sage-femme de l'époque : peu fortunée, cinq maternités, veuve. Elle décéda le 10 décembre 1672 et sera remplacée par Géraude Delmas.

Géraude Delmas

Son nom n'apparaît en tant que sage-femme qu'en 1675. Pourtant nous avons pu lire : «Un enfant de Dominique Pech et Anne Puntis sortant de naître fut baptisé sur le passage par la sage-femme le 21 juillet 1673». C'est peut-être de Géraude Delmas qu'il s'agit, mais nous ne pouvons pas l'affirmer.

Elle était née le 7 juillet 1625 fille à Bernard Delmas et à Jeanne Agusayre et s'était mariée le 26 août 1645 avec Georges Rouy jeune qui décédera en juillet 1676. Lorsqu'elle a commencé ses fonctions de sage-femme, elle était donc assez jeune. Mais son seul fils vivant Michel avait 28 ans (elle avait eu des jumeaux Georges et Catherine décédés 8 jours après leur naissance). Assez jeune, veuve assez rapidement, elle devait, du moins par son mari, appartenir aux gens aisés de Blagnac. En cela elle diffère un peu des deux précédentes sages-femmes.

Elle est morte le 18 mars 1697. Si elle a eu peu d'enfants, son fils Michel Rouy marié à Françoise Papeire lui donnera 7 petits-enfants dont un seul décédera tout jeune. Les 6 autres se marieront à leur tour à Blagnac. Jeanne (la 3^e) née le 14 décembre 1682 sera la grand-mère paternelle de François Cantayre déjà cité.

A la mort de Géraude Delmas, aucun nom de sage-femme n'est mentionné jusqu'en 1719 où nous avons trouvé cet acte : «aujourd'hui 23 août 1719, nous avons enseveli un petit enfant de Jacques Debans travailleur et de Marianne Gendre, mariés et Antoinette Bouë femme-sage nous a assuré qu'elle avait donné l'eau à cet enfant et que quelques temps après, il était mort. C'est pourquoi nous l'avons enterré dans le cimetière de la présente paroisse en foy de quoy j'ay signé le présent». Maury prêtre et vicaire.

Antoinette Bouë

Nous n'avons trouvé son nom ni avant, ni après 1719. Ce qui n'empêche pas de penser qu'elle a exercé la fonction de sage-femme auparavant. A la mort de Géraude Delmas en 1697, elle était peut-être un peu jeune et surtout son dernier enfant Arnaud n'avait que 5 ans. En 1719, par contre, elle avait 62 ans et Arnaud était marié. Ne trouvant rien d'écrit, nous ne pouvons que faire des suppositions.

Elle était née le 9 novembre 1657, fille de Guilhem Boué (ou Boé) et d'Arnaude Dadé. Elle se maria le 29 août 1682 avec Jean Loubère. Ils auront cinq enfants de 1684 à 1695. Trois d'entre eux décéderont très jeunes. Arnaude née en 1686 et Arnaud né en 1692 arriveront à l'âge adulte en 1721, Antoinette Boué décèdera le 26 juin 1738.

Nous en arrivons ainsi à celle qui a prêté serment en 1736 : Bertrande Cazeneuve. Nous pouvons nous demander pourquoi c'est le seul serment que nous ayons trouvé. Peut-être les autres sages-femmes ne l'ont pas prêté ou bien le prêtre ne l'a pas mentionné ? Toujours des questions, peu de réponses !

Bertrande Cazeneuve

Dans les actes, nous n'avons trouvé son nom qu'en 1752 : «un enfant mâle de Pierre Bordes et Françoise Delmas né le 10 juillet 1752, ondoyé par Bertrande Cazeneuve sage-femme...» ou «un fils de Guillaume Cazeneuve et Marie Delaux né le 1^{er} août 1752, ondoyé par Bertrande Cazeneuve...».

Pourtant, elle a dû aider aux accouchements bien avant, car nous avons pu lire : «une fille d'Arnaud Lanes et de Toinette Cabirol est décédée trois heures après être venue au monde et ayant reçu l'eau par la sage-femme ce 21 septembre 1737, elle a été enterrée le même jour». (C'est un exemple parmi de nombreux autres). Mais peut-être comme elle était la sage-femme «jurée de la communauté» il n'était pas nécessaire de la nommer.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas pu trouver son acte de baptême aux alentours de 1674. Les Cazeneuve étaient très nombreux, les garçons s'appelaient pour la plupart Charles et il n'est pas facile de s'y reconnaître. Mais nous pouvons affirmer que c'était des gens aisés et instruits : certains étaient docteurs en médecine, d'autres étaient mariés avec des filles de chirurgiens. Le curé l'avait peut-être choisie pour cela.

Elle s'était mariée le 10 juin 1704 avec Antoine Mus qui ne devait pas être à Blagnac depuis bien longtemps, puisque aucun Mus ne figure sur les registres auparavant. Ils avaient eu cinq enfants de 1706 à 1720. Deux étaient décédés très jeunes : Dominique le 3^e à l'âge de 3 ans, Cécile la 4^e âgée de 15 jours. Nous n'avons pas trouvé trace d'Anne la seconde. Par contre, l'aîné, Pierre né en janvier 1706 se maria avec Georgette Cantayre, tante de François Cantayre. Ces parentés sont très compréhensibles, car les gens de cette époque ne voyageaient pas beaucoup et se mariaient pour la plupart dans leur village natal.

La dernière enfant d'Antoine Mus et Bertrande Cazeneuve, Cécile, Marie, née en mai 1720, restera elle aussi à Blagnac pour y fonder un foyer.

Lorsqu'elle a prêté serment en 1736, Bertrande Cazeneuve était veuve depuis 3 ans. Elle décèdera le 19 janvier 1754 âgée d'environ 80 ans.

Jusqu'en 1771, aucun nom de sage-femme n'apparaît. Mais nous pouvons penser que Jean-Baptiste Dupré chirurgien, marié à Blagnac en 1763, devait assister les femmes en couches comme en témoigne cet acte de baptême : «le 19 février 1766 fut baptisée Guilhaumette Hérisson fille de Jean et Pétronille Chaumeton ondoyée à la maison par le Sieur Jean Baptiste Dupré, chirurgien, le 17^e jour de sa naissance...».

En 1774, il y avait au moins deux sages-femmes à Blagnac : Blanche Carrié et Anne Cassé.

«Le 26 septembre 1774, un enfant de Jean Beguë et de Jeanne Tranié est né, a été ondoyé par Blanche Carrié sage-femme et est décédé» et la même année : «le 29 octobre 1774, un enfant de Georges Bergé et de Toïnette Laudrau est né, a été ondoyé par Anne Cassé veuve de Dominique Moncamp, sage-femme et est décédé».

Blanche Carrié

Nous n'avons pas trouvé pour elle non plus, son acte de baptême. Mais nous pouvons dire qu'à la différence de Bertrande Cazeneuve, elle venait d'un milieu modeste. Elle s'était mariée le 10 février 1739 avec Jean Laroque qui était natif du diocèse de Lombès, mais qui travaillait la terre à Colomiers au moment de son mariage. Il s'était installé ensuite à Blagnac et était bouvier.

Blanche Carrié a eu six enfants de 1743 à 1759 : 3 filles et 3 garçons en alternance. L'aînée, Marie, n'a vécu que trois ans. Nous n'avons pas trouvé l'acte de décès des autres. Nous pouvons donc penser qu'elle a élevé cinq enfants. Les filles, Marie et Catherine se marieront à Blagnac ; les garçons, François, Nicolas et Jean ont dû partir travailler ailleurs, leurs parents ne possédant pas de terre.

En 1779 Blanche appelée aussi Blanquette, était veuve : «le 21 mars 1779 a été enseveli une fille de Pierre Varache tonnelier et de Jeanne Gimbaut, ondoyée par Blanche Carrié veuve de Jean Laroque, sage-femme...».

Elle s'éteindra le 16 mars 1781 âgée d'environ 56 ans. Cet âge ne semble pas correspondre à la réalité, car elle aurait eu 14 ans à son mariage. Il était courant que les gens d'alors oublient le jour de leur naissance ou celui de leurs proches : le livret de famille n'existait pas !

Anne Cassé

Celle-ci se partageait donc les accouchements avec Blanquette Carrié. Est-ce que cela se passait sans querelle ? Les femmes en couches pouvaient-elles faire appel à l'une sans vexer l'autre ? Aucun texte pour nous le dire ! La rivalité n'existait peut-être pas tellement entre elles, mais avec Jean Baptiste Dupré le chirurgien, c'était sûrement une autre affaire...

Anne Cassé était née le 5 juin 1716, fille de Pierre et de Catheriné Bonnet (originaire de Cornebarrieu). Son grand-père paternel Dominique Cassé (ou Ducassé) était venu de Tournefeuille se marier à Blagnac en 1692 et il y était resté. Anne se maria avec Dominique Moncamp travailleur de terre, le 5 novembre 1735 et n'aura qu'un seul enfant : François en 1740. Nous pouvons nous demander pourquoi. Mais dans ce cas encore, nous n'échafauderons que des hypothèses difficilement vérifiables.

Lorsqu'elle exerçait la fonction de sage-femme en 1774, elle était déjà veuve depuis 4 ans. Mais nous pensons qu'elle avait dû aider aux accouchements bien plus tôt, car elle a été le 10 juillet 1764, marraire de Anne fille de Marguerite Tregan et de père inconnu. La position des filles-mères était très «inconfortable» et elles ne devaient pas trouver beaucoup de personnes prêtes à les assister. (Nous parlerons des enfants illégitimes et de leur mère dans un prochain article).

A quelques semaines près, Anne Cassé ne connaîtra pas sa petite-fille Pétronille (fille de son fils et de Guillemette Lalègue) née le 24 août 1780, puisqu'elle était décédée depuis le 2 juillet de la même année.

La dernière sage-femme que nous ayons trouvée avant la Révolution, s'appelait Pétronille Cassaigne : «le 25 juillet 1786 a été enseveli un fils de Jean Bessières cordonnier et de Jeanne Marie Pateac, né et baptisé hier par Pétronille Cassaigne, épouse de Dominique Tranier, sage-femme...».

Pétronille Cassaigne

Le patronyme «Cassaigne» ou «Cassagne» était très répandu autant à Blagnac, qu'ailleurs. Le prénom Pétronille (écrit également Pétrouille ou Peyronne) qui fait un peu sourire de nos jours, est tout simplement le féminin de Pierre.

Pétronille Cassaigne était née le 28 février 1738, fille de Pierre et de Catherine Lagarde (originaire de Sarrant diocèse de Lombès). Elle s'était mariée le 8 novembre 1763 avec Dominique Tranier, passementier.

On entendait par «passementerie» toutes sortes d'objets très différents et très variés composé de coton, de soie, de laine quelquefois mélangés d'or, d'argent, d'acier, de verroterie... Ils servaient à l'ornement des vêtements, de l'ameublement... C'est au XVII^e siècle, sous le règne de Louis XIV que la passementerie atteignit son plus haut degré de luxe et de perfection avec les grandes tentures, les baldaquins, les ciels de lits. Les passementiers appartenaient à un corps de métiers parmi les plus importants.

Pétronille Cassaigne et son mari devaient donc faire partie des gens aisés et très connus dans Blagnac. Ils ont eu quatre enfants de 1764 à 1777, mais seul l'aîné, Bernard, survivra.

En 1786, Pétronille n'était pas veuve, assez jeune, mais n'avait pas d'enfant en bas âge. Elle pouvait donc facilement se consacrer à sa fonction de sage-femme. Sa soeur Gabrielle était mariée à Antoine Cantayre, cousin de François. C'est là, encore, un exemple qui prouve que les gens d'un même village étaient pratiquement tous parents à des degrés divers.

Les sages-femmes dont nous venons d'évoquer la vie personnelle n'étaient mentionnées dans les registres que lorsqu'elles ondoyaient le nouveau-né, c'est-à-dire le plus souvent dans des cas tragiques. Mais, bien sûr, il n'est pas interdit d'imaginer le réconfort, l'aide qu'elles ont pu apporter lors des autres accouchements. Elles n'avaient reçu aucune instruction et leurs connaissances se limitaient à leur expérience, au bon sens, à des «recettes» et peut-être à des dons particuliers. Ce n'étaient pas le plus souvent des matrones «totalement incapables» comme les qualifient les médecins et chirurgiens de l'époque, mais, devant des complications, elles ne pouvaient pas grand'chose et s'en remettaient «à la grâce de Dieu».

VERS DES CONCEPTIONS NOUVELLES ?

La lenteur du progrès

Au XVIII^e siècle, les traités sur l'art de l'accouchement ne manquent pas. En 1770, le manuel d'accouchement de Raulin composé à la demande du Roi est envoyé à tous les intendants. En 1775 «le catéchisme de l'Art» de Dufot est traduit dans le dialecte de chaque province (très peu de personnes parlent français). Mais les sages-femmes ne peuvent pas profiter de tous ces textes car elles sont pour la plupart analphabètes. Le subdélégué de l'Intendant du Languedoc déplore cet état de fait dans son rapport en 1783. Car sur 17 sages-femmes reçues au Collège de Chirurgie de Toulouse, 6 savent lire et écrire, 5 ne savent que lire et les 6 autres ni lire ni écrire.

C'est ce qu'a compris Angélique, Marguerite Le Boursier du Coudray qui dès 1756 veut rendre «palpables» ses leçons grâce à une machine de son invention.

Dans son «Abrégé de l'Art des accouchements» elle déclare : «Je pris le parti de rendre aux élèves mes leçons palpables en les faisant manoeuvrer devant moi sur une machine que je construisis à cet effet et qui représentait le bassin d'une femme, la matrice, son orifice, ses ligaments, la vessie et l'intestin rectum. J'y joignis un modèle d'enfant de grandeur naturelle dont je rendis les jointures assez flexibles pour pouvoir le mettre dans des positions différentes et un arrière-faix avec ses membranes».

De 1760 à 1780 elle ira dans les principales villes de France pour instruire les élèves sages-femmes par la démonstration. Elle n'a pu rien faire à Toulouse où, semble-t'il, les chirurgiens ont monté une cabale : ils n'ont pas pu admettre qu'une femme donne des leçons.

La création de l'école de sages-femmes à Toulouse sera l'oeuvre en 1784 du docteur Icart qui a d'abord donné en 1780 des cours à Castres. Cette école ne survivra pas à la période révolutionnaire.

Il faut attendre le 19 ventôse An XI (10 mars 1803) pour que la loi sur l'exercice de la médecine soit votée. L'article V détermine le mode de réception des sages-femmes.

A Toulouse l'Ecole Impériale de Médecine et de Chirurgie est inaugurée le 7 mai 1807. Alexis Larrey en sera le directeur et J.M. Duclos le professeur d'opérations et d'accouchements. Le service est installé à l'Hôtel-Dieu.

La loi du 30 novembre 1892 complète les dispositions de la loi du 19 ventôse An XI. Les sages-femmes ne peuvent «pratiquer l'art des accouchements que si elles sont munies d'un diplôme délivré par le gouvernement français».

Ainsi cet enseignement se structure peu à peu et aujourd'hui les sages-femmes sont recrutées au niveau du baccalauréat et doivent faire 3 années d'études.

L'instruction des sages-femmes et les découvertes scientifiques des XIX^e et XX^e siècles : aseptie, forceps, maîtrise de la césarienne, ont fait reculer la mortalité infantile et celle des mères (Nous en reparlerons avec plus de détails dans un prochain article).

Les mentalités aussi ont changé. Les esprits sont plus tournés vers la quête du bonheur et la fuite de la douleur.

Bien naître

L'accouchement en clinique qui s'est généralisé vers 1950 a tranquilisé les femmes, mais la médicalisation à outrance les a privées de la chaleur humaine qui existait autour de l'accouchée du XVIII^e siècle.

Bien sûr, il n'est pas question de revenir aux pratiques traditionnelles et de renoncer aux acquis de la science. Mais les femmes ne voudraient-elles pas à la fois la sécurité apportée par les découvertes scientifiques et la présence d'une personne attentive et dévouée ?

Une des dernières sages-femmes à Blagnac Paule Vergès répondait à ces deux désirs.

Née en 1894, fille d'un maçon et d'une blanchisseuse, elle entra très jeune (il lui a fallu une dispense d'âge) à l'École de sages-femmes de Toulouse poussée par une véritable vocation.

Son premier accouchement remonte à 1915 : c'est celui de la Marquise de Palaminy. Elle commença à exercer à Lardenne, puis s'installa à Blagnac en 1917.

Les femmes en couches l'appelaient de Lardenne et de Blagnac où elle a fait naître trois générations, mais aussi de Beauzelle, de Cornebarrieu sans oublier Saint-Cyprien. Elle répondait toujours présente. Quelquefois les parents de la future mère venaient la chercher à toute heure du jour ou de la nuit en charrette ou lui faisaient traverser la Garonne en barque. Mais le plus souvent, elle partait sur son vélo par tous les temps avec sa mallette où sur ses instruments «trônait» sa blouse d'une blancheur irréprochable. Elle n'oubliait pas d'emporter des provisions et de quoi préparer le bouillon de poule pour les plus pauvres.

En ce temps-là, les Blagnacais, agriculteurs pour la plupart, n'étaient pas très riches. C'était surtout en nature que les gens la payaient. Le plus important propriétaire de Blagnac lui donnait un sac de pommes de terre. Si une famille lui donnait de l'argent, elle faisait aussitôt un cadeau, comme un beau couvre-lit, qui coûtait tout autant, sinon plus. Elle ne voulait surtout pas «dépouiller» les gens, elle préférait «donner».

Son dynamisme, son dévouement n'avaient pas de limites. Non contente de mettre le mieux possible des enfants au monde, elle s'occupait des grands malades qu'elle accompagnait chez les spécialistes, faisait toutes les démarches nécessaires, prodiguait des soins à domicile. Lorsque la pénicilline fit son apparition, elle allait toutes les trois heures, même la nuit, faire les piqûres. Comme les sages-femmes d'autrefois, elle habillait les morts. Dans toute sa carrière, elle n'a pas eu à faire face à une césarienne.

Elle a connu bien sûr des cas difficiles qu'elle a pu mener à bonne fin souvent toute seule, mais aussi en collaboration avec des médecins.

Lorsque les femmes ont adopté la maternité pour accoucher, elle n'est pas restée inactive. Elle a continué son rôle d'infirmière chez les malades ou celui d'assistante sociale en donnant les conseils pour toutes les formalités à remplir.

L'amour de son métier, le don de soi, le souci constant de soulager les autres étaient l'essentiel pour elle ; faire des heureux, sa principale récompense.

L'une de ses filles nous a montré avec une admiration immense et beaucoup d'émotion, les nombreuses lettres que recevait sa mère envoyées par les femmes (dont la Marquise de Palaminy) ou les malades. Toutes rendent hommage à sa compétence, à son dévouement désintéressé, à sa bonté et sont pleines de gratitude. Sa force de caractère et son franc-parler lui ont valu quelques critiques, mais si peu nombreuses !

Elle est décédée en 1982 sans avoir fait fortune, mais heureuse d'avoir si bien rempli sa vie au service des autres.

Paule Vergès ressemblait aux «bonnes mères» du XVIII^e siècle qui apportaient aux femmes surtout et aux malades, leur présence chaleureuse, mais en plus, elle avait acquis par ses études, les connaissances qui manquaient aux sages-femmes d'autrefois.

Les mères étaient bien assistées et les enfants naissaient chez eux dans une ambiance affective qui n'a rien à voir avec la froideur des chambres d'accouchement des maternités ou des cliniques.

N'est-on pas en train de voir le retour des accouchements à domicile quand tout doit bien se passer, tant les mères et une nouvelle génération de sages-femmes sont persuadées que la manière dont il est mis au monde, pèse lourdement sur le devenir de l'enfant ?

A chaque femme sa liberté !...

Suzanne BÉRET
Mai 1991

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Archives Communales de Blagnac : E2, E3, E4, E5, E6 et E7.
- LAVIGNE B. «Histoire de Blagnac» - Marseille, Lafitte 1978.
- GELIS J. «L'arbre et le fruit» - La naissance dans l'Occident moderne (XVI^e-XIX^e siècles) - Paris, Fayard 1984.
- LAGET M. «Naissances» - L'accouchement avant l'âge de la clinique - Paris, Le Seuil 1982.
- FRECHE G. «Toulouse et la Région Midi-Pyrénées au siècle des lumières» - 1670-1789 - Paris, Cujas 1974.
- MONROZIES M. «Au service des femmes» - Les services de gynécologie et d'obstétrique de l'Hôpital de la Grave de Toulouse - 250 ans d'histoire 1729-1979 - Toulouse, Privat 1980.
- KNIBIEHLER Y. et FOUQUET C. «L'histoire des mères du Moyen-Age à nos jours» - Ed. Montalba 1980.
- BEAUCARNOT J.L. «Ainsi vivaient nos ancêtres», de leurs coutumes à nos habitudes - Paris, Laffont 1989.
- CHALEIL L. «La mémoire du village» - Presses du Languedoc 1983, 1989.